

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 29 MARS 2012

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|--------------|----------|---|
| M. le Maire | Divers 1 | Point d'information sur des sujets d'actualité. |
| Mme KAUCIC | | 1° - Grand Projet Urbain de Metz-Nord – Participation de la Ville de Metz à l'opération de réhabilitation de logements collectifs sociaux de Metz Habitat Territoire. |
| Mme KAUCIC | | 2° - Aménagements des espaces publics - Tours du Limousin. |
| Mme PALLEZ | | 3° - Financement d'actions dans le cadre de la Politique de la Ville. |
| Mme KAUCIC | | 4° - Subventions dans le cadre du dispositif « Habiter mieux ». |
| Mme KAUCIC | | 5° - Convention de réservation de logements locatifs sociaux. |
| M. LIOGER | | 6° - ZAC des Coteaux de la Seille. Approbation du dossier de réalisation et du programme d'équipements publics. |
| M. LIOGER | | 7° - ZAC des Coteaux de la Seille – Acte d'apport relatif au transfert dans le cadre du traité de concession conclu entre la Ville de Metz et la Société SAREMM. |
| M. BELHADDAD | | 8° - Programme d'efficacité énergétique dans les piscines. |
| M. BELHADDAD | | 9° - Programme d'efficacité énergétique dans les gymnases : subventionnement FEDER. |
| M. DARBOIS | | 10° - Valorisation des certificats d'économie d'énergie (CEE) de la Ville de Metz. |
| Mme LEBLAN | | 11° - Versement de l'Eco-contribution annuelle pour les papiers imprimés à EcoFolio. |
| M. DARBOIS | | 11b - WWF – Convention de partenariat « EARTH HOUR » 2012-2014. |
| M. KRAUSENER | | 12° - Convention entre la Ville de Metz et l'AGURAM. |
| M. JEAN | | 13° - Office de Tourisme de Metz-Cathédrale : Subvention 2012 - Convention d'objectifs et de moyens. |
| M. JEAN | | 14° - Fédération des commerçants : Subvention 2012 - Convention d'objectifs et de moyens. |
| M. TRON | | 15° - Versement d'une avance à l'Association Football Club de Metz. |
| M. DARBOIS | | 16° - Attribution d'une subvention à l'Association Mob d'Emploi. |

.../...

M. FONTE	17° - Metz en Fête 2012.
M. FONTE	18° - Fêtes de la Mirabelle 2012 -Versement de subventions à diverses associations. -Montgolfiades de Metz.
Mme MERTZ	19° - Travaux dans des édifices classés : lancement des missions de maîtrise d'œuvre.
M. LEKADIR	20° - Subventions aux associations socioéducatives.
M. SCUDERI	21° - Festival des Energies Urbaines de Metz.
Mme MEDOC	22° - Attribution de bourses et de parrainages au titre du dispositif Envie d'Agir.
Mme RIBLET	23° - Financement de l'événementiel sportif.
M. SCUDERI	24° - Programme d'Investissement 2012 : travaux d'entretien sur les équipements socio-éducatifs.
Mme BORI	25° - Demande de subvention d'investissement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle pour les activités à destination des enfants.
	26° - Point retiré.
M. LIOGER	27° - Zone d'aménagement Concerté du Sansonnet - Demande de prorogation de l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2007 portant Déclaration d'utilité Publique.
M. MARTALIE	28° - Echange foncier avec l'Etat de terrains situés avenue Leclerc de Hauteclouc et place du Roi George à Metz.
Mme FERRARO	29° - Avenants aux conventions de portage foncier EPFL (Etablissement Public Foncier de Lorraine) – Ville de Metz – Pré-ZAD de Metz Sud – de Metz-Nord et de Devant-les-Ponts.
M. KOENIG	30° - Acquisition en vue de son intégration dans le domaine public communal d'une emprise foncière appartenant à Metz Habitat Territoire, rue de Paris à Metz.
M. PAYRAUDEAU	31° - Acquisition par la procédure des biens vacants et sans maître d'une parcelle située dans la ZAC de l'Amphithéâtre à Metz et cession à la SPL SAREMM.
Mme SALLUSTI	32° - Transfert à la Ville de Metz des terrains appartenant à la SPL SAREMM dans la ZAC de la Petite Voëvre – Cession d'un terrain à la Société HOLCIM BETONS.
Mme HEBER-SUFFRIN	33° - Convention Préfecture - Ville relative à la mise en œuvre du processus de la verbalisation électronique (PVE) sur le territoire de la commune de Metz.
Mme FRITSCH-RENARD	34° - Amicale du Personnel de Metz et assimilés : participation de la Ville de Metz.

.../...

M. le Maire

35° - Désignations de représentants dans divers organismes.

M. le Maire

36° - Communications et décisions prises par M. le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjointes en vertu des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et en exécution de la Délibération du Conseil Municipal en date du 30 Avril 2009 ainsi que des décisions rendues par les diverses juridictions administratives.

37° - Questions orales.

SEANCE A HUIS CLOS

M. TOULOUZE

Divers 1° - Mise en non-valeurs de créances irrécouvrables et remise gracieuse se dettes.